PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 décembre 2023 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la ***Loi sur les Cités et Villes,*** sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

23-12-04-6394 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 décembre 2023 à 19 h 08.

Adopté

ORDRE DU JOUR

A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

B) Adoption de l'ordre du jour;

C) Annonces et dépôt des documents :

1. Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2023;
2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en novembre 2023;
3. Rapport sur la situation financière investissement au 30 novembre 2023;
4. Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en novembre 2023;
5. Dépôt du Registre 2023 de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par les membres du conseil municipal;
   (*En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)*
6. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;

D) Période d'information du maire;

F) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023;

20. – CONTRATS & ENTENTES

20.1 Autorisation – Octroi de contrat à Englobe - Réception des matières organiques triées à la source en provenance d'Huntingdon;

20.2 Autorisation - Contrat à Groupe GPI – Mandat général de visites de prévention incendie des risques moyens à très élevés 2024 ;

20.3 Autorisation - Prêt du local agro par La Popote Mobile de Huntingdon;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

30.1 Autorisation – Demande de contribution financière - Fondation Éducative CVR;

30.2 Autorisation – Demande de contribution financière– Marché Fermier du Comté de Huntingdon – Année 2023;

30.3 Autorisation - Demande de contribution financière : CLSC Huntingdon programme SIF/FACT;

30.4 Autorisation - Demande de subvention - Programme d'emplois d'été Canada 2024;

30.5 Autorisation - Demande de contribution financière – Petite Bibliothèque verte;

30.6 Autorisation – Demande de contribution financière – La Légion Royale Canadienne Branche 81;

40 – RÉGLEMENTATION

40.1 Approbation –Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024;

40.2 Approbation -Désignation des conseillers à titre de maire suppléant pour l'année 2024 et à titre de remplaçant du maire au conseil de la MRC;

40.3 Avis de motion et présentation du 1er projet du Règlement 965-2023 modifiant le règlement de zonage 512 (*usage h6 dans la zone CO-2*);

40.4 Adoption -1er projet du Règlement 965-2023 modifiant le règlement de zonage 512 (*usage h6 dans la zone CO-2*);

40.5 Avis de motion et présentation du 1er projet du Règlement 966-2023 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 714-2005 (*usage h6 dans la zone CO-2*);

40.6 Adoption -1er projet du Règlement 966-2023 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 714-2005 (*usage h6 dans la zone CO-2*);

40.7 Avis de motion et présentation du 1er projet du Règlement 967-2023 modifiant le règlement de zonage 512;

40.8 Adoption -1er projet du Règlement 967-2023 modifiant le règlement de zonage 512 ;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

50.1 Approbation - Fin d'emploi du pompier volontaire Marcel Beaudoin;

50.2 Approbation – Fin d'emploi de l'inspectrice municipale;

60 –VARIA

60.1 Autorisation - Appui aux techniciens ambulanciers paramédics de Paraxion secteur Huntingdon;

60.2 Autorisation - Demande d'appui – Golf St-Anicet – Construction de sentiers multifonctionnels 4 saisons;

60.3 Autorisation – Demande d'appui au projet du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ);

70 – RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

70.1 Monsieur Denis St-Cyr:

70.2 Madame Andrea Geary:

70.3 Monsieur Dominic Tremblay:

70.4 Monsieur Florent Ricard:

70.5 Monsieur Maurice Brossoit:

70.6 Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

23-12-04-6395 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 décembre 2023 tel que présenté.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2023

Le rapport des activités financières de la Ville de Huntingdon au 30 novembre 2023 est déposé.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 novembre 2023

En vertu de l'article 477.2 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des dépenses autorisées au 30 novembre 2023 est déposée.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

_____

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière - Investissement au 30 novembre 2023

Le rapport des activités d'investissement de la Ville de Huntingdon au 30 novembre 2023 est déposé.

Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en novembre 2023

En vertu de l'article 477.2 de la ***Loi sur les Cités et Villes,*** la liste des dépenses d'investissements autorisées au 30 novembre 2023 est déposée.

La liste des dépenses d'investissement autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, ***Johanne Hébert,*** trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

_____

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt du Registre de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par les membres du conseil municipal

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose le registre public des déclarations des membres du conseil de la municipalité concernant les dons, les marques d'hospitalité ou tous autres avantages.

Ce registre ne contient aucune déclaration depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel registre a été déposé, soit le 5 décembre 2022.

Dépôt de la mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2)*, les

membres du conseil municipal André Brunette, Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux, déposent devant le conseil leur déclaration mise à jour indiquant l'existence des intérêts pécuniaires.

Période d'information du maire

Le maire a assisté à une rencontre avec la Légion Royale canadienne. Le président, monsieur Ronald Critchley, va effectuer des recherches pour trouver une entreprise qui pourrait réparer la statue du soldat inconnu dans le parc Prince-Arthur.

La guignolée de la Ville s'est tenue le 2 décembre dernier. Au nom de la ville, il remercie tous ceux et celles qui y ont participé.

Les employés du département des travaux publics ont installé les décorations des fêtes dans la ville. Il les remercie de leur beau travail.

Le propriétaire de l'édifice O'Connor effectue des travaux sur son immeuble.

La construction du commerce Tim Horton avance bien. Il pourrait être en fonction dès avril prochain.

Une conférence de presse sera par tenue par Capital Maurice qui se tiendra le 6 décembre prochain. Cette compagnie créera beaucoup d'emploi.

Période de questions du public

M. Frédéric Brazeau. Représentant des techniciens ambulanciers Paramédic de Paraxion. Il discute de l'horaire de faction du service ambulancier de Huntingdon.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

23-12-04-6396 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 novembre 2023 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Octroi de contrat à Englobe - Réception des matières organiques triées à la source en provenance d'Huntingdon

Considérant l'offre de service**s** no. ENG24-006 présentée par Englobe Environnement inc. pour la réception des matières organiques triées à la source en provenance d'Huntingdon sur un site permettant d'en faire la valorisation;

Considérant que les matières organiques récupérées seront acheminées vers le centre régional de valorisation des matières organiques de GSI Environnement filiale de Englobe Corp. situé sur le Chemin des Sources à Lachute;

Considérant l'offre de services présentée par Englobe Environnement inc.au coût de 87,00 $/tonne métrique, plus les taxes applicables pour une quantité de matières estimée d'environ 120 tonnes pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

23-12-04-6397 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'autoriser l'octroi du contrat à Englobe environnement inc. au montant de 87 $ / tonne métrique (tm) plus les taxes applicables pour environ 120 tonnes pour l'année 2024.

Que la dépense d'environ 10 960,80 $ soit financée à même le poste budgétaire 02-452-40-446 prévu à cet effet.

Adopté

Contrat à Groupe GPI – Mandat général de visites de prévention incendie des risques moyens à très élevés 2024

Considérant que la Ville de Huntingdon a mandaté la compagnie Groupe GPI afin de procéder aux visites d'inspection des risques moyens, élevés et très élevés sur le territoire de la municipalité ;

Considérant que les municipalités doivent, également, produire des plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés afin de gérer plus adéquatement les interventions sur ces types de risques ;

Considérant l'offre reçue de la compagnie Groupe GPI Inc pour les services suivants :

Organisation logistique administrative, gestion de la base de données, implantation logicielle des formulaires personnalisés	Inclus
Gestion complète de la prévention des risques moyens à très élevés	22 260 $
Élaboration des plans d'intervention (+/- 16 à prévoir au coût de 555 $ chacun)	8 880 $
Formation Première Ligne pour pompiers et personnel (1 journée)	750 $
TOTAL avant taxes	**31 890 $**

Considérant l'offre de services reçue de la compagnie Groupe GPI Inc pour un contrat estimé à 31 890 $ plus les taxes applicables.

23-12-04-6398 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le Conseil approuve l'octroi d'un contrat à la compagnie Groupe GPI Inc au coût estimé de 31 890 $ plus les taxes applicables.

Que la dépense au montant de 33 480,51 soit financée par le budget 2024 au poste 02 22001 442.

Adopté

Prêt du local agro par La Popote Mobile de Huntingdon

Considérant que la Ville a comme projet de construire une cuisine communautaire dans un local de l'immeuble du 4, rue Lorne dans un effort pour contrer l'insécurité alimentaire de la communauté;

Considérant que les travaux seront réalisés au courant de l'année 2024 ;

Considérant que la Popote mobile de Huntingdon aura besoin d'un local avant la fin des travaux et que l'organisme a demandé à la Ville s'il serait possible d'utiliser le local agro situé au 4 rue Lorne suite 107 dans l'intervalle ;

Considérant que le local agro fait l'objet d'un contrat de bail lequel viendra à échéance le 30 avril 2024.

23-12-04-6399 **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil consente à prêter le local agro situé au 4 rue Lorne suite 107 à l'organisme la Popote mobile de Huntingdon, et ce, suivant la fin du contrat de bail en vigueur soit le 1er mai 2024.

Qu'il soit entendu que le prêt du local sera temporaire soit jusqu'au moment où l'organisme pourra utiliser la cuisine communautaire.

Que le prêt du local sera à titre gratuit et selon les termes qui seront prévus au contrat de bail.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière - Fondation Éducative CVR

Considérant que le Conseil municipal désire contribuer à la Fondation Éducative CVR pour leur campagne de financement de la remise des diplômes de la classe de finissants de 2024.

23-12-04-6400 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par madame Andrea Geary

Et résolu à l'unanimité :

De verser une contribution financière au montant de 300 $ à la Fondation Éducative CVR d'Ormstown pour leur campagne de financement 2024.

Que la dépense de 300 $ soit financée à même le budget prévu au poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

Demande de contribution financière– Marché Fermier du Comté de Huntingdon – Année 2023

Considérant que le Conseil municipal désire soutenir financièrement le Marché Fermier dans ses activités lesquelles offrent à la communauté un accès à des aliments saisonniers de qualité, cultivés localement et vendus directement par les producteurs.

23-12-04-6401 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :

De verser une contribution financière de 2 000 $ au Marché Fermier du Comté de Huntingdon.

Que la dépense de 2 000 $ soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02-701-92-970.

Adopté

Demande de contribution financière : CLSC Huntingdon programme SIF/FACT

Considérant que la Direction des programmes Santé mentale et Dépendance du CLSC Huntingdon, en partenariat avec des organismes communautaires de la région, organise une journée où ils livreront des repas de Noël aux usagers en santé mentale adulte du programme SIF/FACT (Suivi d'intensité flexible/Flexible assertive communauty treatment);

Considérant que l'objectif de cette journée est de démontrer le soutien et la présence du CLSC aux usagers en santé mentale adulte du programme SIF/FACT;

Considérant que le CLSC Huntingdon demande une aide financière pour offrir un repas et des sucreries qui seront apportés au domicile de chacun de leur client lors de cette journée de célébration du vendredi 20 décembre 2023.

23-12-04-6402 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution financière au montant de 200 $ au CLSC Huntingdon pour leur journée de célébration du temps des fêtes.

Que la dépense de 200 $ soit financée à même le budget prévu au poste budgétaire 02-701-90-970.

Adopté

Demande de subvention - Programme d'emplois d'été Canada 2024

Considérant que le ministère Emploi et Développement social du Canada permet aux municipalités de déposer un projet dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2024;

Considérant que la subvention vise les jeunes Canadiens âgés entre 15 et 30 ans;

Considérant que les emplois doivent être à temps plein d'une durée minimale de six semaines et d'un maximum de 16 semaines entre le 22 avril 2024 et le 31 août 2024 et de 30 à 40 heures par semaine,

Considérant que la subvention permet pour l'année 2024 un remboursement de contribution salariale pouvant atteindre jusqu'à 50% du salaire horaire minimum.

23-12-04-6403 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Johanne Hébert, à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2024.

Adopté

Demande de contribution financière 2024 – Petite Bibliothèque verte

Considérant que la Petite Bibliothèque verte demande à la Ville de Huntingdon une contribution financière d'un montant de 6 075 $ représentant l'équivalent d'un montant de 2,25 $/ citoyen;

Considérant que la communauté de la Ville de Huntingdon fournit gratuitement les locaux, d'une superficie d'environ 5 000 p^2, à la Petite Bibliothèque Verte, et ce, sans aucun frais pour le chauffage, l'électricité et le déneigement, ce qui représente une valeur de contrepartie annuelle de 60 900 $, soit 5 000 pc au prix de 12,18 $/pc.

23-12-04-6404 **Il est proposé par madame Andrea Geary**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal de la Ville autorise une contribution financière au montant de 6 075 $ à la Petite Bibliothèque verte pour l'année 2024.

Que la dépense de 6 075 $ soit financée à même le budget 2024 prévu au poste budgétaire 02-702-30-970.

Adopté

Octroi d'une contribution financière - Légion royale canadienne de Huntingdon, filiale 81

Considérant que le réservoir à diesel servant à alimenter la génératrice à la Légion royale canadienne de Huntingdon doit être remplacé;

Considérant l'entente intervenue en 1999 entre la Légion et la Ville à l'effet que le bâtiment est utilisé par la ville comme centre d'hébergement en cas de sinistre.

23-12-04-6405 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière au montant estimé de 5 000 $ à la Légion royale canadienne de Huntingdon, filiale 81 et ce, sous présentation de pièces justificatives relatives au remplacement du réservoir à diesel de la génératrice.

Que la dépense imputable au poste 02-701-90-970 soit financée à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024

Considérant que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

23-12-04-6406 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:

D'adopter le calendrier ci-après établissant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, lesquelles débuteront à 19 heures:

- Lundi 15 janvier
- Lundi 5 février
- Lundi 4 mars
- Mardi 2 avril *(1er avril : Lundi de Pâques)*
- Lundi 6 mai
- Lundi 3 juin
- Mardi 2 juillet (*1er juillet : Fête du Canada*)
- Lundi 12 août
- Mardi 3 septembre (2 *septembre : fête du Travail*)
- Lundi 7 octobre
- Lundi 4 novembre
- Lundi 2 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la Loi des Cités et villes.

Adopté

Désignation des conseillers à titre de maire suppléant et remplaçant au conseil de la MRC pour l'année 2024

Considérant qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

23-12-04-6407 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil nomme, à titre de maire suppléant, les conseillers suivants :

Période	**Conseiller désigné**
• Janvier et février 2024	Andrea Geary
• Mars et avril 2024	Florent Ricard
• Mai et juin 2024	Dominic Tremblay
• Juillet et août 2024	Maurice Brossoit
• Septembre et octobre 2024	Rémi Robidoux
• Novembre et décembre 2024	Denis St-Cyr

Que le conseil nomme, à titre de remplaçant du maire lors des séances du Conseil de la MRC du Haut-St-Laurent lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou ne peut assister à la séance, le conseiller monsieur Rémi Robidoux pour l'année 2024.

Adopté

Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement no. 965-2023 modifiant le règlement de zonage no 512

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Robidoux selon lequel le Règlement no. 965-2023 modifiant le règlement de zonage no 512 sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Le projet de règlement 965-2023 est présenté et déposé par monsieur Rémi Robidoux.

Adoption du 1er projet de règlement no. **965-2023 modifiant le règlement de zonage 512**

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 512;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par monsieur Rémi Robidoux à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant que le projet de règlement no 965-2023 a été présenté et déposé par monsieur Rémi Robidoux à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant qu'une copie du projet de règlement no 965-2023 a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, c.C-19).

23-12-04-6408 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le 1er projet de règlement no 965-2023 modifiant le règlement de zonage 512.

Adopté

Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement no. 966-2023 modifiant le règlement 714-2005 sur les usages conditionnels

Avis de motion est donné par monsieur Rémi Robidoux selon lequel le Règlement no. 966-2023 modifiant le règlement no 714-2005 sur les usages conditionnels sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Le projet de règlement 966-2023 est présenté et déposé par monsieur Rémi Robidoux.

Adoption du 1er projet de règlement no. **966-2023 modifiant le règlement 714-2005 sur les usages conditionnels**

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 512;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par monsieur Rémi Robidoux à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant que le projet de règlement no 966-2023 a été présenté et déposé par monsieur Rémi Robidoux à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant qu'une copie du projet de règlement no 966-2023 a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, c.C-19).

23-12-04-6409 **Il est proposé par monsieur Florent Ricard**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le 1er projet de règlement no 966-2023 modifiant le règlement 714-2005 sur les usages conditionnels.

Adopté

Avis de motion, présentation et dépôt – Projet de règlement no. 967-2023 modifiant le règlement de zonage no 512

Avis de motion est donné par madame Andrea Geary selon lequel le Règlement no. 967-2023 modifiant le règlement de zonage no 512 sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

Le projet de règlement 967-2023 est présenté et déposé par madame Andrea Geary.

Adoption du 1er projet de règlement no. 967-2023 modifiant le règlement de zonage 512

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 512;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par madame Andrea Geary à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant que le projet de règlement no 967-2023 a été présenté et déposé par madame Andrea Geary à la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

Considérant qu'une copie du projet de règlement no 967-2023 a été remise aux membres du conseil municipal conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, c.C-19).

23-12-04-6410 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le 1er projet de règlement no 967-2023 modifiant le règlement de zonage 512.

Adopté

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Fin d'emploi du pompier volontaire Marcel Beaudoin

Considérant l'embauche de monsieur Marcel Beaudoin à titre de pompier volontaire le 15 août 2022;

Considérant le manque de disponibilité de monsieur Marcel Beaudoin à répondre aux appels à titre de pompier volontaire et à participer aux formations obligatoires.

23-12-04-6411 **Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la fin d'emploi de monsieur de Marcel Beaudoin à titre de pompier volontaire du service incendie de la Ville.

Adopté

Fin d'emploi de l'inspectrice municipale

Considérant l'embauche temporaire de madame Mélanie Vinet à titre d'inspectrice municipale le 28 novembre 2022.

23-12-04-6412 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la fin d'emploi de madame Mélanie Vinet à titre d'inspectrice municipale en date du 6 novembre 2023.

Adopté

60. VARIA

Appui aux techniciens ambulanciers paramédics de Paraxion secteur Huntingdon

Considérant qu'à Huntingdon, le service ambulancier est assuré par une ambulance régulière de 7h à 17h et une deuxième ambulance qui est sur un horaire de faction aussi appelé 7/14;

Considérant qu'un horaire de faction signifie que les paramédics sont en service 24 heures sur 24 pour une période consécutive de 7 jours et qu'ils doivent être disponibles à leur domicile en attendant les appels d'urgence, et ce, jour et nuit;

Considérant que les délais occasionnés par l'horaire de faction sont néfastes pour une population desservie par un service ambulancier du fait que le paramédic attend chez lui que l'appel lui soit attribué, se met en direction de la caserne afin de prendre place à bord de l'ambulance en compagnie de son partenaire de travail et finalement, se mettre en route vers la destination de l'appel, et ce, en tenant compte des conditions routières;

Considérant que ce type d'horaire n'est plus adapté pour la réalité du système préhospitalier de notre région, incluant les complications de cette réalité qui affectent directement le service à la population;

Considérant qu'Huntingdon est le dernier secteur en Montérégie à être desservi par un horaire de faction.

23-12-04-6413 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal de la Ville de Huntingdon demande l'abolition de l'horaire de faction du service ambulancier de Huntingdon de façon permanente afin d'améliorer le service à la population.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé, à madame Carole Mallette, députée d'Huntingdon, à la compagnie de services préhospitaliers Paraxion, au CISSS de la Montérégie-Ouest, au CISSS de la Montérégie-Centre, aux municipalités de la MRC du Haut-St-Laurent et aux municipalités de St-Stanislas-de-Kostka, St-Louis-de-Gonzague et Salaberry-de-Valleyfield.

Adopté

Demande d'appui – Golf St-Anicet – Construction de sentiers multifonctionnels 4 saisons

Considérant que Golf St-Anicet dépose un projet de sentiers-natures multifonctionnels dans le cadre du programme *Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme* (EPRTNT);

Considérant que le programme vise à renouveler et à bonifier l'offre touristique en région tout en stimulant l'économie locale et en favorisant l'essor d'une offre touristique responsable et durable;

Considérant que Golf St-Anicet souhaite construire des sentiers multifonctionnels 4 saisons pour donner l'accès à toute la population de sentiers pédestres, de pistes de ski de fond et de raquettes, le tout sans frais;

Considérant que Golf St-Anicet demande l'appui de la Ville de Huntingdon pour sa demande auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme (EPRTNT).

23-12-04-6414 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accorde son appui au projet du Golf St-Anicet dans le cadre du programme *Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme* (EPRTNT).

Adopté

Demande d'appui au projet du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

Considérant que le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) en collaboration des organismes de bassin versant (OBV) du Québec désire déposer un projet dans le cadre du programme de financement d'Action-Climat Québec;

Considérant qu'il s'agit d'un projet de formation et de soutien des acteurs municipaux sur la gestion des eaux pluviales (GDEP), et de sensibilisation et de mobilisation des usagers de l'eau pour l'adoption de techniques y référant

Considérant que le projet englobe trois étapes qui s'étendront du printemps 2024 jusqu'au printemps 2027et que la contribution de la municipalité n'implique pas obligatoirement les trois étapes soient;.

1re étape : Animer, par la permanence de l'OBV, un atelier de formation sur la GDEP à destination des acteurs municipaux et l'introduction à l'utilisation de l'outil d'autodiagnostic.

2e étape : Compléter l'autodiagnostic avec un accompagnement de votre OBV.

3e étape : Participer à un processus de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux par l'expertise et l'accompagnement de l'OBV pour le passage à l'action.

23-12-04-6415 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal confirme son intention de soutenir le projet déposé par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) en collaboration des organismes de bassin versant (OBV) du Québec, dans le cadre du programme de financement d'Action-Climat Québec.

Que le conseil municipal s'engage à soutenir le ROBVQ par le biais d'une contribution en nature par la présence de deux (2) employés aux activités suivantes :

• Étape 1 : Animer, par la permanence de l'OBV, un atelier de formation sur la GDEP à destination des acteurs municipaux et description de l'outil d'autodiagnostic (1 journée):

• Étape 2 : Compléter l'autodiagnostic avec un accompagnement de votre organisme de bassin versant (OBV) (3 journées).

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : Les travaux ont débuté dans 4 logements de l'immeuble Famille situé sur le chemin Fairview.

Mme Andrea Geary: Le prochain Marché de Noël se tiendra le 17 décembre à Saint-Anicet.

Elle remercie tous ceux qui ont participé à la Guignolée de la Ville samedi dernier.

M. Dominic Tremblay : Il y a eu beaucoup de bénévoles pour participer à la Guignolée de la Ville, ce fut une belle journée. Il remercie madame Debbie Clément pour le buffet offert aux bénévoles.

Le déneigement des rues et trottoirs s'est effectué rapidement dans la ville.

Les décorations de Noël installées par les employés de la Ville sont très jolies.

Le conseil se réunira sous peu pour planifier les prévisions budgétaires 2024.

M. Florent Ricard : Aucun sujet.

M. Maurice Brossoit : Les citoyens ont été généreux lors de la guignolée.

M. Rémi Robidoux: L'aréna est toujours à la recherche d'un cabinet d'expert-comptable pour l'année 2024.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

23-12-04-6416 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay**
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 20 h 25.

Adopté

André Brunette, maire	Denyse Jeanneau, greffière